

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE NOVEMBRE 1962

4me CIRCONSCRIPTION



Electrices, Electeurs de la Côte Basque

Deux hommes bien de chez vous sollicitent vos suffrages dans le plus pur esprit de notre grande famille basque. Maire depuis 10 ans de cette merveilleuse commune de Saint-Pée-sur-Nivelle, l'action confiante de mon Conseil Municipal m'encourage à penser que je serai sans doute capable d'œuvrer avec la même réussite à l'échelon supérieur.

Je viens de relire les professions de foi des candidats aux dernières législatives de 1958. Franchement, cela fait mal. Il y a du bon, il y a du mauvais, beaucoup de mauvais, et peu de bon réalisé. Je pourrais reprendre les mêmes points, ils sont encore d'actualité. Ils en reparleront sans doute...

Tout d'abord un peu de civisme. Maintien des inscriptions actuelles sur les listes électorales, mais puisque l'enseignement est obligatoire, pas de nouvelles inscriptions sans présentation d'un certificat de scolarité.

PROGRAMME COTE BASQUE

Le problème majeur du tourisme en Côte Basque sera au premier rang de mes préoccupations.

AGRICULTURE

Je pense être le seul Maire rural de la compétition et tous les paysans, ces forçats en liberté, savent avec quel cœur je les ai toujours soutenus.

Républicain sincère, je défendrai toutes les libertés, y compris celle de l'Enseignement assurant à tous les enfants indistinctement, la possibilité d'acquérir une instruction et une éducation conformes à leur idéal et à celui de leurs parents.

Dans le cadre de la décentralisation, j'ai offert des hectares de landes improductives pour l'implantation d'industries. Cette offre est toujours valable. Je développerai bien entendu tous ces points par la voix et par la plume et je veillerai à quelques cas particuliers intéressants, tels que la révision de l'ordonnance concernant les hôtels, restaurants et cafés. L'aide à apporter à la solution qui sera adoptée pour la Baie de Chingoudy à Hendaye, la protection du quartier Fargeot à Saint-Jean-de-Luz, etc., etc...

Nous n'oublierons pas non plus la masse imposante des pêcheurs et des chasseurs !

A mes camarades anciens combattants, je leur dis simplement que j'ai eu l'honneur d'être « fait 1re Classe sur le champ de bataille ».

Sur le plan politique nous nous expliquerons... Bayonne est un grand port où l'on sait nager (voyez le Maire ! ! !).

A cet égard, je souligne la netteté de ma position au sujet du référendum.

Électrices, Électeurs, faites surtout que Bayonne reste la Capitale du Pays Basque et ne devienne pas une Sous-Préfecture d'Aquitaine.

Explication également avec mes honorables concurrents sur la consultation du 28 Octobre, sur la confiance manifestée et sur la connaissance du corps électoral par ceux qui sollicitent leurs suffrages.

Pour l'avenir de la Côte Basque qui doit maintenir toutes ses traditions.

Pour la liberté dans l'ordre et le travail.

VOTEZ POUR LE CANDIDAT INDÉPENDANT ! ! !

Charles CAMI
Inspecteur des P.T.T.,
Maire de SAINT-PÉE-SUR-NIVELLE.

Philippe LARRAMENDY
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Hôtelier à HENDAYE.

Imp. FERRUS et Fils - Biarritz